



18 euros l'heure de parking à Paris ? Les Parisiens se prononcent sur un vote "anti-SUV"

AFP / NANCY WANGUE MOUSSISSA Les automobiles propriétaires de voiture lourde, polluante et encombrante doivent-ils payer plus cher leur stationnement à Paris ? C'est la question posée par la maire Anne Hidalgo. Une votation qui divise.

Jour-J pour les Parisiens. Ils sont 1,3 million d'électeurs habitant dans la capitale à être appelés aux urnes ce dimanche 4 février. Ces Franciliens devront se prononcer sur la question suivante : "Pour ou contre la création d'un tarif spécifique pour le stationnement des voitures individuelles lourdes, encombrantes, polluantes ?"

Les voitures dites SUV, sigle anglais de Sport Utility Vehicle, aux caractéristiques combinant "celles d'une voiture de tourisme avec celles d'un véhicule utilitaire", et les 4x4 sont particulièrement visés pour cette consultation.

Les "SUV" dans le viseur

Et la hausse de tarif sera salée si le "pour" l'emporte. Le visiteur dont le véhicule thermique ou hybride rechargeable dépasse 1,6 tonne, ou deux tonnes pour un véhicule électrique, devra payer 18 euros l'heure pour les arrondissements centraux, 12 euros pour les arrondissements extérieurs. Cette mesure, qui pourrait rapporter 35 millions d'euros aux caisses de la ville de Paris, concernerait environ 10% du parc.

Mais la tournure de la votation, initiée par la maire de Paris Anne Hidalgo, divise les partisans des deux camps. « La question ne devrait pas être construite autour du critère de la taille ou de la masse du véhicule, mais plus simplement sur le », plaide le vendeur automobile multimarques Raynald Thevenet, directeur général d'AutoJM.

Critique des automobilistes

Le délégué général de l'association 40 millions d'automobilistes Pierre Chasseray complète : « Le problème est qu'un vote favorable aura des conséquences sur tous ceux qui travaillent à Paris, et pas seulement sur la vie des Parisiens ». Le projet de réglementation réserve en effet un double traitement pour les résidents et les non-résidents : les premiers échapperaient à l'augmentation de tarif, quand les visiteurs n'y couperaient pas.

Le visiteur seulement, en théorie, car ne seront pas concernés [...]

